



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-36761>

Département(s) de publication : **45**

Annonce n° **24-36761**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : REGION CENTRE VAL DE LOIRE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MARCHE PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE ENERGETIQUE PORTANT SUR 18 LYCEES DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Description : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le Marché constitue un Contrat de Performance Énergétique (« CPE »). Ce Marché porte ainsi sur la réalisation des prestations suivantes : - Prestations de conception ; - Prestations de travaux / réalisation ; - Prestations d'exploitation et maintenance ; - Prestations de sensibilisation. Et vise la réalisation des actions de performance énergétique suivante : - La rénovation patrimoniale du bâti par le remplacement de menuiseries extérieures et de d'isolations thermique par l'intérieur et par l'extérieur ; - L'optimisation et le remplacement des systèmes de production de chaleur ; - L'optimisation du pilotage du chauffage et de la ventilation ; - La rénovation des systèmes d'éclairage et de leur pilotage ; - La mise en place d'une stratégie de mesure et de réduction des consommations d'eau potable. Le Marché a pour objectif principal la réduction des consommations énergétiques en cohérence avec les objectifs du Décret Tertiaire à horizon 2030

Identifiant de la procédure : 82e1b63b-9d75-4c78-a668-12bc4f2679a0

Identifiant interne : 24AGMPGP01

Type de procédure : Dialogue compétitif

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45321000 Travaux d'isolation thermique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71314200 Services de gestion de l'énergie

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 18 lycées concernés par le présent marché situés sur le territoire de la Région Centre-Val de Loire

Ville : Orleans

Code postal : 45000

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Conformément à l'article 3.1 du présent règlement de candidature, l'Acheteur limite le nombre de candidats qui seront invités à soumissionner au nombre minimum de 3 et au nombre maximum de 4. Les candidatures seront classées en application des critères de sélection suivants, établis par ordre décroissant d'importance : Critère 1 : Capacité économique et financière appréciée au regard des chiffres d'affaires et de leur adéquation avec l'importance de l'opération ; Critère 2 : Capacité professionnelle appréciée au regard de la qualité et de la pertinence des références pour chaque compétence attendue ; Critère 3 : Capacité technique appréciée au regard des moyens en personnel et en matériel. Au regard de l'objet du marché et de son caractère global, chaque candidat ou groupement candidat doit obligatoirement, au stade du dépôt de la candidature, disposer des compétences suivantes : - Compétence « constructeur » présentée par une entreprise générale ou des entrepreneurs groupés (qualifiés pour réaliser des travaux tous corps d'état) ; - Compétence « architecture » présentée par un ou plusieurs architectes agréés en architecture conformément aux dispositions de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture (ou équivalent pour les candidats non établis en France) ; - Compétence « études techniques » couvrant toutes les techniques de base du bâtiment et du génie civil et notamment : structure, fluides (dont traitement d'eau et traitement d'air), ingénierie environnementale. - Compétence « exploitation technique, entretien, maintenance » dont Certification Cmvp « Mesure et Vérification » Chaque candidat ou groupement candidat aura à produire les pièces suivantes, au plus tard avant l'envoi par l'Acheteur de l'invitation à soumissionner : 1. L'attestation de régularité fiscale au dernier jour du mois précédant la demande de délivrance de ladite attestation ; 2. Une attestation de fourniture de déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions sociales incombant au cocontractant, datant de moins de 6 mois (Attestation de vigilance) ; 3. Document(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat ; 4. Pour les entreprises relevant du régime de congés payés de chômage intempéries Btp : certificat relatif au versement régulier des cotisations de congés payés et de chômage intempéries, délivré par la caisse de congés payés et de chômage intempéries compétente ; 5. Le certificat de cotisation retraite délivré par l'organisme Pro Btp (pour les entreprises relevant de ce régime) ; 6. La liste nominative des salariés étrangers conformément à l'article D.8254-2 du Code du travail ; 7. Une attestation d'assurance décennale (article L. 241-1 du Code des assurances) ; 8.

Une copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
9. Les attestations d'assurance pour les risques professionnels Les soumissionnaires ayant participé à la phase de dialogue et ayant remis au moins une offre finale régulière répondant aux exigences du dossier de consultation et à ses éventuels additifs percevront une indemnité égale à 200 000 euros Ht à l'exclusion de toute autre indemnité. Aucun candidat ne pourra ainsi prétendre au versement de la prime dans le cas où son offre serait jugée irrégulière ou inappropriée au sens des dispositions des articles L. 2152-2 et L. 2152-4 du Ccp. Conformément aux dispositions de l'article R. 2171-22 du Ccp, la rémunération du titulaire du marché tiendra compte de l'indemnité qu'il a reçue. Les candidats éliminés en cours de dialogue se verront attribuer une indemnité partielle, dont les modalités de calcul seront précisées dans le règlement du dialogue. Les modalités de versement de cette prime seront précisées ultérieurement. Le dossier de consultation des entreprises est disponible immédiatement et gratuitement à l'adresse électronique suivante : <http://achats.regioncentre-valdeloire.fr/> Aucune demande d'envoi du Dce n'est autorisée

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0000

Titre : MARCHE PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE ENERGETIQUE PORTANT SUR 18 LYCEES DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Description : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le Marché constitue un Contrat de Performance Énergétique (« CPE »). Ce Marché porte ainsi sur la réalisation des prestations suivantes : - Prestations de conception ; - Prestations de travaux / réalisation ; - Prestations d'exploitation et maintenance ; - Prestations de sensibilisation. Et vise la réalisation des actions de performance énergétique suivante : - La rénovation patrimoniale du bâti par le remplacement de menuiseries extérieures et de d'isolations thermique par l'intérieur et par l'extérieur ; - L'optimisation et le remplacement des systèmes de production de chaleur ; - L'optimisation du pilotage du chauffage et de la ventilation ; - La rénovation des systèmes d'éclairage et de leur pilotage ; - La mise en place d'une stratégie de mesure et de réduction des consommations d'eau potable. Le Marché a pour objectif principal la réduction des consommations énergétiques en cohérence avec les objectifs du Décret Tertiaire à horizon 2030

Identifiant interne : T-PF-1442193

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45321000 Travaux d'isolation thermique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71314200 Services de gestion de l'énergie

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 18 lycées concernés par le présent marché situés sur le territoire de la Région Centre-Val de Loire

Ville : Orleans

Code postal : 45000

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/08/2025

Durée : 96 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail Le Siren du candidat ou de chaque membre du groupement

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Pour faciliter la compréhension de sa candidature, le candidat fournira, à titre facultatif, une note (4 pages recto-verso A4 maximum, soit 8 pages simples) présentant la constitution de son équipe et le rôle des différents opérateurs économiques qui la composent, classés au regard des compétences attendues du candidat. Cette note n'a qu'une visée informative et de présentation. Elle ne constitue pas un élément ou un critère d'appréciation des candidatures. Le candidat présente plus précisément des références significatives, de préférence pour des projets similaires (contrat de performance énergétique), dans les domaines de compétences suivants : - Trois (3) références significatives de conception (architecte) de prestation d'amélioration de performance énergétique (compétence « architecture »). - Trois (3) références significatives en réalisation d'actions de rénovation énergétique (fourniture et pose d'installations techniques et/ou travaux sur le bâti) (compétence « constructeur »). - Trois (3) références au choix du candidat (pour les compétences « études techniques »). - Trois (3) références significatives en exploitation technique, entretien, maintenance d'installations techniques de bâtiments (compétence « exploitation technique, entretien, maintenance »). Ces références sont à renseigner dans le cadre de candidature relatif à la présentation des capacités économique et financière, techniques et professionnelles du candidat fourni dans le présent dossier de consultation - phase candidature

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1442193,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1442193)

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 04/06/2024

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1442193>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par le contrat. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges. Financement sur le budget de la Région Centre - Val de Loire

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiables des Litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : REGION CENTRE VAL DE LOIRE

Numéro d'enregistrement : 23450002300028

Adresse postale : Dpecs 9 rue Saint Pierre Lentin, Cs 94117

Ville : Orleans

Code postal : 45041

Pays : France

Point de contact : BONNEAU François

Adresse électronique : marches-dapee@regioncentre.fr

Téléphone : 0238703030

Adresse internet : <https://www.centre-valdeloire.fr/>

Profil de l'acheteur : <http://achats.regioncentre-valdeloire.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif d'Orléans

Numéro d'enregistrement : 556403

Adresse postale : 28, rue de la Bretonnerie

Ville : Orléans

Code postal : 45057

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : 0238775900

Télécopieur : 0238538516

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiables des Litiges

Numéro d'enregistrement : 558992

Adresse postale : Dreets - Immeuble Skyline 22 Mail Pablo Picasso

Ville : Nantes

Code postal : 44042

Pays : France

Adresse électronique : Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr

Téléphone : 0253467983

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e66cd67e-52c0-4657-afe0-1c0df7b5a7e1 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/03/2024 à 17:14

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/03/2024